

Solidaires
DÉCEMBRE 2022

**Sans
Frontières**

18 décembre : journée internationale des migrant-es

Le monde aujourd'hui incarné par Darmanin chasse, agresse, tue, expulse, discrimine, surexploite et divise sur la base de l'origine, la couleur de peau, la nationalité, la religion.

Ce monde qui brise les solidarités détruit aussi la planète, développe toutes les inégalités et s'attaque à tous nos droits. Ce monde porte la guerre et le fascisme.

Ensemble Sans-Papier, migrante, migrant, étranger, étrangère, racisé-e, musulmane, musulman, syndicaliste, féministe, écologiste, habitant-e des quartiers, organisons-nous, mobilisons-nous.

Nous disons que si nous ne ripostons pas quand l'un-e d'entre nous est discriminé-e, humilié-e, réprimé-e, exploité-e ce sont toutes nos luttes qui sont affaiblies.

Des centaines de milliers de Sans-Papiers vivent et travaillent aujourd'hui en France, cotisent, déclarent et paient des impôts sans aucun droit. Au moment où même certains patrons demandent des régularisations l'unité est plus que jamais cruciale pour gagner la régularisation de toutes et tous les sans-papiers, l'égalité des droits et des revenus et des conditions de travail décentes pour toutes et tous, français-e-s comme étranger-ère-s.

Si elle est brisée en un de ses points la solidarité ne peut tenir. Acceptée pour les Sans-papiers, l'inégalité sera plus difficile à combattre sur d'autres questions. Entre unité ou racisme, entre solidarité ou nationalisme, il faut choisir. Il en va de notre avenir à tou-te-s.

Dans le monde incarné par Darmanin, l'étranger, l'étrangère, est le problème, l'ennemi.

Mais nous sommes des millions d'étrangers, d'étrangères à son monde.

Ensemble devenons le problème de Darmanin. Notre monde s'appelle Solidarité.

Nous appelons à nous mobiliser partout ensemble et à inscrire nos revendications dans toutes les luttes.

Nous appelons à une journée nationale de manifestations sur tout le territoire à l'occasion de la Journée Internationale des Migrant-es le dimanche 18 décembre.



Contre la loi immigration de Darmanin,
Contre la double peine et les centres de rétention,
Contre la criminalisation de la solidarité !
Pour la régularisation des Sans-Papiers,
Pour la liberté de circulation,
Pour l'égalité des droits !

La carte des mobilisations + tous les visuels ici :

<https://antiracisme-solidarite.org/nos-visuels/>

Union
syndicale
Solidaires

Le bulletin de la commission immigration de Solidaires
Union syndicale Solidaires – 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(33) 1 58 39 30 20 – contact@solidaires.org – solidaires.org



*Communiqué de presse unitaire,
Paris le 13 décembre 2022*

Contre le projet du gouvernement sur l'asile et immigration. **Pour l'égalité des droits et la solidarité.**

Les organisations syndicales CGT, FSU, l'union syndicale Solidaires dénoncent le projet de loi asile et l'immigration dont les grandes lignes ont été présentée par la Première Ministre le 6 décembre.

Les immigré-es présent-es en France se sont souvent exilé-es de leur pays d'origine pour fuir la misère, les guerres ou encore les conséquences du changement climatique et d'une économie mondialisée fondée sur l'exploitation des ressources des pays du Sud.

Les personnes immigrées arrivent en France, dans le pays qu'elles pensent être celui des droits humains, avec l'intention d'y trouver une vie digne : un logement, un travail, la paix et la liberté pour elles et de quoi subvenir aux besoins de leur familles. La réalité en est le plus souvent très éloignée : parcours migratoires longs et dangereux, difficulté de déposer une demande d'asile ou de titre de séjour à l'arrivée, interdiction de travailler légalement, travail illégal et exploitation par les patrons, précarité extrême, peur des arrestations...

L'obtention d'un titre de séjour est particulièrement difficile : les procédures sont longues, les moyens d'accueil et d'accompagnement largement insuffisants, les délais de traitement des demandes inacceptables.

Le gouvernement, loin de prendre en compte ces réalités et de chercher à améliorer l'accueil et l'accès aux droits des immigré-es, n'envisage que d'aggraver la situation. Ce projet, dans la continuité des politiques migratoires antérieures part d'une vision utilitariste des immigré-es en France. Ne seront « acceptables » que les immigré-es perçu-es comme rentable pour l'économie, et une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron, serait créée. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais des droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires dénoncent ce projet de loi qui va à l'encontre de nos valeurs d'accueil, de solidarité et d'égalité des droits.

Nous affirmons qu'un-e travailleurs-euses doit bénéficier des mêmes droits quelle que soit sa nationalité, son statut, son genre.

- **Nous demandons, pour toutes et tous les travailleurs-euses migrant-es et leur famille un titre de séjour de plein droit par simple preuve de la relation de travail.**
- **Nous exigeons un accueil digne des réfugié-es avec des moyens à la hauteur des besoins (ouvertures de postes, places, guichets...) comme cela a été fait par exemple pour les exilé-es d'Ukraine.**
- **Nous soutenons toutes les luttes et toutes les grèves sur ces sujets**

Nous appelons à nous unir le plus largement possible contre l'immigration jetable et nous appelons à rejoindre les mobilisations pour la journée internationale des migrant-es le 18 décembre sur tout le territoire.

Loi immigration : à qui profite la peur ?

Des moyens pour accueillir les migrant·es pas pour les criminaliser !

Le gouvernement vient de lancer de soi-disant consultations et des débats sur une énième loi sur l'asile et l'immigration (la 28ème depuis 1986, la seconde d'un gouvernement Macron) et à mesure que celle-ci se précise, nos craintes et notre opposition se renforcent. Le ressort unique, celui de la xénophobie, le rejet et de la peur de l'étranger, permet de faire des immigré·es des boucs émissaires faciles. **Les exilé·es fuient la guerre, la misère ou les crises écologiques, conséquences d'années de politiques néolibérales au profit des gouvernements et des entreprises capitalistes et colonialistes.**

Le but de cette énième loi ne fait aucun doute : accueillir le moins possible, réprimer et expulser le plus grand nombre. **Rien de bien nouveau : trier les sans-papiers, les considérer comme de la main d'œuvre, corvéable à merci par les patrons, avec une nouvelle carte, annuelle, des plus précaires, les cantonnant dans les métiers dits sous tension, sans possibilité de changer de secteur d'activité.** De plus, une frange de population sans papiers ne serait ni régularisable ni expulsable, maintenue sous OQTF et sous IRTF pendant non plus 1 mais 3 ans. Cela les mettrait encore plus longtemps à la merci des prédateurs patronaux en mal d'exploitation. Pour les autres, celles et ceux qui sont en situation régulière, on leur demandera de prouver qu'ils et elles sont "intégrés·es" avant de leur concéder une carte de séjour pérenne pour vivre et travailler sereinement et dignement : une carte pluriannuelle voire une carte de résident.

En citant Jacques Bainville, figure antisémite de l'Action Française, ou en assimilant délinquance et immigration, le ministre Darmanin ne fait que donner des gages à l'extrême droite. Le débat se tient dans un contexte nauséabond avec une extrême droite très présente dans les débats et dont les propos et les mensonges sont distillées sans complexe par des médias, et en premier lieu par ceux du milliardaire Bolloré. Cette parole décomplexée libère, depuis de trop nombreux mois, les groupuscules d'extrême droite qui attaquent dans de nombreuses villes les mobilisations unitaires et les organisations syndicales ou politiques sans aucune retenue.

Ce monde-là, nous n'en voulons pas.

Le gouvernement ne veut pas entendre nos revendications d'accueil immédiat et sans condition des exilé·es. Nos camarades sans-papiers des trois piquets de grève de DPD, Chronopost et RSI depuis un an le savent bien. Par leur combat, avec l'arme de la grève, ils démontrent comment un système capitaliste ne peut fonctionner qu'avec une main d'œuvre qu'il espérait corvéable à merci. Ils démontrent, avec ténacité et courage, leur volonté d'obtenir le droit légitime de vivre pleinement sur le territoire. Il est plus que temps d'accéder à leur demande de régularisation !

Le 6 décembre, durant le premier débat à l'Assemblée Nationale, une première riposte unitaire s'est mise en place, avec des collectifs de sans-papiers, des associations, des ONG et Solidaires en interpellant les députés qui ont bien voulu nous rencontrer, puis avec un rassemblement massif et festif.

Cette riposte doit se poursuivre et s'étendre. C'est ce que nous construisons avec la Marche des Solidarités avec des mobilisations qui auront lieu partout sur le territoire le 18 décembre pour la journée internationale pour les droits des migrantes et des migrants. A Paris la manifestation partira à 11h de Porte de la Chapelle.

Solidaires continuera partout à dénoncer cette politique de l'immigration jetable, et appelle à construire un cadre unitaire large pour revendiquer haut et fort, toutes et tous ensemble, la liberté de circulation et d'installation avec une véritable politique d'accueil.

Pour gagner, la riposte doit s'amplifier !

RÉGULARISATION DES POSTIERS ET DE TOUS LES SANS-PAPIERS!

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ils ont installé des piquets devant leurs entreprises : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Ils sont soutenus dans leur combat par de nombreux travailleurs d'autres entreprises qui exigent aussi leur régularisation.

La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective.

Ces travailleurs intérimaires subissent depuis des années une surexploitation qui fait système, par des entreprises qui recherchent les travailleurs sans titre par suite de la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salariés.

Le ministre de l'intérieur, fin septembre, a reçu une délégation du seul piquet RSI, à l'initiative de Mme Faucillon, députée des Hauts-de-Seine, et 83 occupants de ce piquet ont reçu un récépissé avec autorisation de travail avec la mention « a demandé un premier titre de séjour portant la mention travailleur temporaire ».

Cependant, aucune réponse n'a été donnée concernant les piquets des postiers sans-papiers de DPD et Chronopost, aucune réponse alors même que l'Etat est un actionnaire stratégique du donneur d'ordre qu'est La Poste. Malgré plusieurs manifestations et demandes d'audience, le ministère de l'intérieur n'a jamais reçu les représentants des grévistes de DPD et Chronopost, ni leurs soutiens syndicaux !

La Poste, patron de combat contre les sans-papiers !

Les Postiers sans-papiers se heurtent à **un refus total de La Poste de reconnaître ses responsabilités d'employeur** dans le système de sous-traitance

en cascade mis en place dans ses filiales colis et logistique : chantiers et traitement des colis sous-traités par exemple à Derichebourg, qui lui-même sous-traite à des boîtes d'intérim, dont la sienne propre (Derichebourg Intérim) ! Plus on descend dans la chaîne de sous-traitance, plus le tableau se noircit. Philippe Wahl, le PDG de La Poste, ne s'en cache pas. Il déclarait ainsi, en février 2021 devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale : « **La cohabitation dans une structure de salariés du groupe et de sous-traitants est une façon de tenir la concurrence. Tel est le cas de Chronopost ou DPD. Si les conditions sociales des facteurs étaient transposées sur tous les salariés de Chronopost, cette société disparaîtrait.** ».

Au bout de cette chaîne, **il y a l'exploitation sans vergogne de travailleurs sans-papiers**, obligés de bosser avec des horaires de dingues, incompatibles avec l'usage des transports en commun, dont les heures supplémentaires (voire même une partie des heures tout court) ne sont pas payées, et dont les missions sont interrompues dès qu'ils réclament leurs droits.

Les travailleurs en lutte et leurs soutiens ont multiplié les mobilisations devant les sièges des directions de La Poste et de ses filiales, pour exiger que ces patrons sans vergogne assument leurs responsabilités de donneurs d'ordre !

Le comble du cynisme, c'est que La Poste prétend s'en sortir en ayant rompu ses contrats avec Derichebourg, remplacé depuis juillet par d'autres sous-traitants dans les 2 agences en lutte (DPD Coudray-Montceau et Chronopost Alfortville). De ce fait, elle croit se laver les mains du sort des travailleurs sans-papiers laissés sur le carreau par cette manœuvre peu glorieuse.

A ce jour, ces patrons de la Poste campent dans le déni et le mépris, refusant totalement de reconnaître l'exploitation massive des travailleurs sans titre dans les filiales colis !



Le gouvernement doit régulariser !

La responsabilité du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la Poste et ses filiales, est totalement engagée ! Comme actionnaire de référence de cette entreprise dont il contrôle le capital aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), l'Etat n'ignore rien du système d'exploitation mis en place depuis des années !

Dans le contexte des annonces du ministre de l'intérieur, M. Darmanin, appelant à un durcissement insupportable de toutes les conditions d'accueil et de séjour des migrant-es,

et d'une communication de diversion et de division sur les « métiers en tension », les travailleurs en lutte et leurs soutiens sont plus que jamais déterminés à obtenir leur régularisation !

C'est pourquoi nous nous adressons à nouveau directement, lors de ce rassemblement, au ministère de l'intérieur, auquel nous avons adressé une nouvelle demande d'audience pour la régularisation de l'ensemble des occupants des piquets de travailleurs sans-papiers en grève !

Régularisation de tous les sans-papiers !

Soutenez les piquets

- Rejoignez les rassemblements et les manifestations
- Rendez-vous le 31 décembre sur le piquet de Chronopost pour fêter la nouvelle année !
- Contribuez financièrement à la lutte :
- Piquet DPD le Coudray-Montceaux <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>
- Piquet Chronopost Alfortville <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>
- Piquet RSI Gennevilliers <https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr>
- <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/regularisation-des-postiers-et-de-tous-les-sans-papiers-rassemblement-jeudi-15-decembre-13h-place-saint-augustin-metro-saint-augustin-ligne-9/>

PRÉSENTATION DU RÉSEAU DES TERRITOIRES ACCUEILLANTS 35

Solidaires participe au RTA35 regroupant, au delà de la seule métropole de Rennes l'ensemble des associations, très variées du département. Son action a commencé par l'établissement d'une charte d'accueil des exilé·e·s signée par des communes et élu·e·s locaux.

Ses axes de travail sont : l'hébergement, la formation et la scolarisation, le juridique et le travail.

Le principal chantier, vu l'actualité, d'une part du marché de l'emploi et d'autre part de la loi à venir, le travail.

Vu les grosses difficultés à recruter des patrons, l'idée d'envisager la possibilité d'emploi des exilé·e·s quel que soit leur statut devient possible.

Le RTA a organisé le 22/10 une journée de débat (200 personnes) avec des patrons solidaires, des exilé·e·s ayant pu obtenir un travail, des juristes, des organisations patronales (MEDEF 35 et CAPEB 35) et des élu·e·s dont deux députés.

Le MEDEF 35 est prêt à tout pour combler ses besoins de main d'œuvre et le chômage est faible en Bretagne, y compris à embaucher des exilées sous OQTF ou autres. Pour lui il n'y a pas de « métier en tension », ils le sont tous.

Cela n'est pas aujourd'hui possible au vu de la loi, et malgré les espoirs des députés présents on ne s'attend pas à beaucoup d'amélioration.

L'idée est de tenter d'obtenir, avec les autorités préfectorales, une possible expérimentation sur le département. Le RTA35 dont Solidaires 35, les organisation patronales et députés avons RdV à la préfecture le 25 novembre.

Naturellement nous n'avons pas l'habitude de travailler avec des organisations telles que le MEDEF, mais l'occasion est trop belle d'obtenir, au moins localement, des droits pour les exilé·e·s, un travail, donc une autorisation de séjour, donc un logement

À Rennes, nouvelles actions d'occupations avec les exilé.es

À Rennes, comme dans de nombreuses villes en France, l'absence de régularisation massive a entraîné un engorgement des hébergements d'urgence et a multiplié le nombre de familles et de personnes exilées à la rue .

Depuis plusieurs années, les campements, évacuations, réquisitions et occupations de lieux publics se succèdent. L'inter-organisation de soutien aux personnes exilées de Rennes a ainsi accompagné les exilé.es au campement des Gayeulles, puis au centre de éclaireurs et éclaireuses de France et dans les locaux de l'université de Rennes 2, elle a organisé la réquisition et l'occupation du gymnase de l'école de la Poterie. Après l'évacuation du gymnase de la Poterie, ce fut le retour inévitable aux campements, dans les parcs de La Touche et Saint-Cyr d'abord, et dernièrement celui des Hautes Ourmes.

Récemment, le vendredi 4 novembre, la préfecture d'Ille-et-Vilaine a fait évacuer le campement des Hautes Ourmes poussant l'inter-organisation à occuper un nouveau gymnase, celui de l'école de l'Ille.

Si ces lieux ont une réalité pour les Rennais.es, l'objectif de cette énumération est d'illustrer le cycle infernal au-

quel les personnes exilées et les organisations qui les soutiennent sont confrontées.

Nous revoilà donc, pour la deuxième année consécutive à occuper un nouveau gymnase dans une école rennais. Loin d'être une routine, ce cycle infernal épuise les bénévoles des associations qui pallient aux carences des autorités en matière de logements sociaux et d'hébergements d'urgence.

À Rennes, un très grand nombre de personnes exilées passent des campements insalubres à des mises à l'abri précaires par des hébergements provisoires gérés par le 115 ou dans des lieux occupés sans droit ni titre, comme actuellement le gymnase de l'école de l'Ille. Ouvert le 7 novembre, le gymnase de l'Ille voit des exilé.es arriver chaque jour pour se mettre à l'abri.

Cette situation entraîne finalement la création de nouveaux collectifs en lien avec l'inter-organisation de soutien aux personnes exilées.

Les personnes exilées, avec ou sans-papiers, ont ainsi créé le collectif des usagers et usagères du 115 pour dénoncer ce manque d'hébergement d'urgence vécu comme une maltraitance quotidienne et une déshumanisation : elles et ils réclament des hébergements pour toutes les personnes qui en ont besoin. Le collectif des usagers et usagères du 115 appelle à un rassemblement devant la préfecture le mercredi 16 novembre à 12h30 pour réclamer des hébergements pour tou.te.s, un accueil humain à la préfecture et la régularisation de toutes les personnes sans-papiers.

Cette rentrée 2022 a aussi vu se développer des collectifs de parents d'élèves et d'enseignant.es qui ont décidé d'ouvrir les locaux de leurs écoles pour héberger leurs élèves et familles à la rue. Cinq écoles sont concernées pour l'instant concernées par des occupations ; elles ont constitué un collectif inter-écoles autour du collectif des parents de l'école de l'Ille (voir le communiqué joint). Ce mouvement pourrait donc prendre de l'ampleur. À Fougères, les personnels du collège Thérèse Pierre soutenus par les parents d'élèves ont également occupé à 3 reprises une salle de leur établissement pour héberger leurs élèves et famille à la rue. Mais, ces derniers ont subi des pressions avec des menaces de sanctions disciplinaires de la part de la hiérarchie et la venue de l'adjointe du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). L'intersyndicale CGT Educ'Action, CNT-STE, SNFOLC, SNUDI-FO, FSU, SUD Éducation est intervenue rapidement auprès de l'administration et a apporté son soutien aux actions d'occupation des écoles. Pour l'instant, aucune sanction n'a été prise à l'encontre des personnels et les occupations se poursuivent.

COMMUNIQUÉ intersyndical : Soutien à l'action des collectifs de parents d'élèves et de personnels en faveur des enfants à la rue !

<https://www.sudeducation35.fr/2022/10/20/soutien-a-l-action-des-collectifs-de-parents-deleves-et-de-personnels-en-faveur-des-enfants-a-la-rue/>

Université d'été européenne des mouvements sociaux – Atelier Travailleur-euses Sans Papiers en Europe

Avec Bchira Bennia & Mariam Sidibe (Collectif des Sans Papiers 75/Marche des Solidarités, France), Ivanete Ribeiro (migrante du Brésil, Confédération des syndicats Chrétiens, CSC, Belgique), Aboubacar Dembele & Salif Kante (délégués du piquet de grève de Chronopost & des 3 piquets RSI, DPD & Chronopost) et Eddy Talbot (Sud PTT, France)

Bchira a présenté de la lutte des sans papiers en France dans le cadre de la marche des solidariétés.

Elle a décrit les trois actes de 2020 : la manifestation du 30 mai, celle du 20 juin et la marche nationale en septembre-octobre. Elle a expliqué comment ce mouvement né du confinement avait permis de mettre en évidence le fait que les Sans papiers étaient en première ligne et indispensable pour le fonctionnement de la société (nettoyage, santé, aide à la personne...).

Elle a présenté la campagne antiracisme et solidarité qui a commencé le 18 décembre 2021 et dont 600 associations, organisations et collectifs sont membres.

Bchira et Mariam ont témoigné de leurs expériences personnelles de migration, de vie sans papiers et de leur implication dans la CSP75 et dans les luttes pour la régularisation.

Elles ont expliquées que les Sans-Papiers sont mieux protégés-és ensemble qu'isolés-és.

→ Elles ont moins peur de manifester que de se déplacer seules dans la rue.

→ La CSP75 a un dispositif d'alerte et met en place des mobilisations en cas d'arrestation.

Ivanete Ribeiro (CSC, Belgique)
Ivanete a témoigné de son histoire personnelle :

Elle a fui le Brésil après l'assassinat de sa fille.

Elle a ensuite décrit une action des travailleuses sans papiers qui a eu lieu le 16 juin 2022 devant le parlement à la place de Bruxelles (journée internationale du travail domestique). Cette action est conçue avec des comédiens et avait pour objectif l'interpellation du gouvernement sur les conditions de travail de 80 000 femmes sans papiers en Belgique et leur droits et pour demander le respect de la convention sur le travail domestique.

Les conditions de travail des aides à domicile très difficiles, même pour les femmes qui ont des papiers.

Un extrait du film réalisé a été visionné : zintv.org

Avec une autre camarade du CSC, elles ont parlé du projet de grève générale européenne le 16 juin prochain pour les Sans papiers : « quand est-ce qu'on va s'unir pour organiser une grève commune en Europe ? Si on arrête le travail, tout le pays va s'arrêter »

Une grève générale pourrait montrer que sans nous, rien ne fonctionne.

Il y a une nécessité immédiate de commencer la lutte contre l'exploitation et expliquer notre rôle dans la société.

Nous avons besoin de dignité, en particulier avec un salaire juste, des congés, accès à santé, à la formation, une retraite... Et pour ça, la régularisation immédiate.

Elles ont aussi expliqué qu'il est urgent de faire bouger les lignes à l'intérieur du syndicat pour y arriver : grève des personnes avec et sans papiers.

Il y a du racisme dans le syndicat : il faut y travailler

Aboubacar Dembele et Salif Kante (CTSPV) lutte des trois piquets de grève Chronopost, RSI et DPD

La grève dure depuis 9 mois et il y a eu plus de 50 manifestations.

Il y a eu une première grève en 2019 qui avait été victorieuse avec 73 régularisations.

Dans les entreprises de colis, c'est l'esclavage moderne mais celui qui se noie se raccrochera même à la queue d'un crocodile (Aboubacar Dembele).

L'État fait la guerre aux Sans Papiers.

On va lutter jusqu'au bout pour obtenir notre régularisation. Les entreprises nous exploitent et l'État les protège.

Un sans papiers : c'est un cadeau fiscal

On est venu vivre paisiblement, nous ne sommes pas dangereux, c'est eux qui sont dangereux. On peut nous réduire au silence, mais on va continuer à dénoncer les patrons voyous, le système.

Après un tour de questions, nous avons réaffirmé collectivement la nécessité de poursuivre la lutte avec les Sans Papiers pour leur régularisation, la liberté de circulation et d'installation, la fermeture des centres de rétention.

Les organisations syndicales ont un rôle à jouer pour l'accès réel à l'égalité des droits. Parce que faire avancer les droits des Sans Papiers, les plus exploités-és et les plus précaires, c'est faire avancer les droits de tous et tous.

Il est nécessaire de s'organiser et de s'unir et lutter pour que ça change.

La politique des VISAS : discrimination et injustice !

Entre 2021 et mars 2022, 23 % des demandes de visas, par des citoyen(ne)s des pays du Maghreb, auraient été refusées en guise de sanction parce que ces pays refusent de rapatrier leurs ressortissant(e)s en situation de sans-papiers.



Ainsi, au prétexte de lutter contre l'immigration irrégulière, le ministre de l'Intérieur* et les autorités françaises ne s'embarrassent même plus du caractère discriminatoire de cette décision, qui n'est rien d'autre qu'une punition collective, injuste, visant indistinctement tous les Algérien(ne)s, les Marocain(ne)s ou les Tunisien(ne)s.

Par suite, les Maghrébin(e)s qui souhaitent voyager pour tourisme, pour études, pour affaires ou pour raisons de santé ou familiale, en sont purement et simplement exclu.e.s. Ces mesures, qui s'attaquent en fait aux échanges humains entre les peuples, produisent a contrario des effets dramatiques en poussant des milliers de jeunes et moins jeunes (hommes, femmes et même enfants) à emprunter des traversées en mer Méditerranée au risque de leur vie.

Elles relèvent d'un chantage inadmissible, déshonorant, et qui plus est portant atteinte à un droit humain essentiel : la libre circulation des personnes, y compris de celles et ceux ayant leurs attaches, tant en France que dans les pays du Maghreb. Un chantage moralement inacceptable car s'appuyant sur une décision discriminatoire et bafouant un principe d'égalité citoyenne. Ainsi, des Françaises et des Français originaires des pays du Maghreb qui souhaitent faire venir leurs parents pour visites, pour affaires ou pour des raisons de santé se voient, eux aussi, privés d'un droit fondamental.

Prétendre lutter contre l'immigration irrégulière en restreignant aussi drastiquement le nombre de visas à des citoyen(ne)s est d'autant plus inadmissible que cette décision politique erronée ne résoudra rien sauf à caresser dans le sens du poil les thèses les plus extrémistes et xénophobes en France et celles des partisans d'une « Europe forteresse ». Elle est encore plus scandaleuse quand on sait, pour ne prendre que le cas de la Tunisie, que plus de 39 000 ingénieurs et 3 300 médecins auraient quitté le pays depuis 2015 et ont été accueillis à bras ouverts en Europe.

Ce flux massif de compétences (techniques, médicales et paramédicales) affecte gravement tous les secteurs d'activité, surtout le secteur de la santé publique, et accentue les carences et les inégalités dans les régions les moins développées dans tous les pays du Maghreb. Demander aujourd'hui, un visa auprès des autorités consulaires françaises ou européennes (espace Schengen) de l'un des pays du Maghreb, est un véritable parcours du combattant et, le plus souvent, une humiliation supplémentaire pour l'immense majorité de celles et ceux qui en font les démarches. Outre les délais d'attente de plusieurs semaines, voire de deux mois ou plus, pour obtenir un rendez-vous, tout est fait pour y faire obstacle et, au final, les refus sont la règle. Sans compter que les démarches sont extrêmement coûteuses et, évidemment, sans remboursement en cas de refus.

Voilà pourquoi, nous associations, maghrébines des deux rives et associations citoyennes européennes et françaises ne pouvons accepter un tel diktat et une injustice aussi flagrante.

Nous demandons aux autorités françaises et aux pays européens de revenir sur ces mesures discriminatoires — nous, associations de migrants et de solidarité, qui avons depuis toujours combattu l'instauration du système des visas, et qui assistons aujourd'hui à une régression supplémentaire qui instaure des mesures discriminatoires insupportables.

Nous appelons toutes les forces démocratiques et la société civile en France, en Europe comme dans les pays du Maghreb, à se mobiliser pour dénoncer cette politique.

<https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/internationales/communiqué-la-politique-des-visas-discrimination-et-injustice/>